



“Au dessus, au-delà ou hors la Loi ? Sociétés transnationales, globalisation et perspectives pour le droit du travail et le droit syndical au Brésil.”

Le 25 septembre 2013 à 18h30

A la Bourse Centrale du Travail, 3 Rue du Château d' Eau (Paris 10ème - Métro République) Salle Ambroise Croizat



La conférence sera animée par, FAL et la CGT.

Avec pour invité :

Maximiliano Nagl Garcez, Avocat des syndicats et consultant en processus législatif. Directeur pour les affaires parlementaires de la ALAL – (Association Latino-Américaine des Avocats du Droit du Travail). De 2002 à 2008 a été conseiller juridique du Parti des Travailleurs auprès de la Chambre des Députés du Brésil .Master en droit des relations sociales.

Intervenant :

Braulio Moro, membre de **France Amérique Latine** et spécialiste des problématiques liées aux entreprises transnationales

Maximiliano Nagl Garcez : « Je vois aujourd'hui dans le monde une triste réalité : une situation universelle de vulnérabilité et de fragilité des droits fondamentaux des travailleurs.

Pour faire face à une telle image, je crois qu'il est nécessaire de prendre en compte dans l'action syndicale la partie considérable du pouvoir dans la société qui est passée de l'État aux grandes entreprises.

L'absence (ou la mauvaise utilisation) des instruments nécessaires pour punir les violations commises par les grandes entreprises a laissé des géants généralement intacts et impunis.

Cette présentation examinera certains instruments et stratégies qui peuvent être utilisés afin que les sociétés transnationales soient punies pour des infractions graves qu'elles sont en train de commettre contre les droits fondamentaux des travailleurs. »